


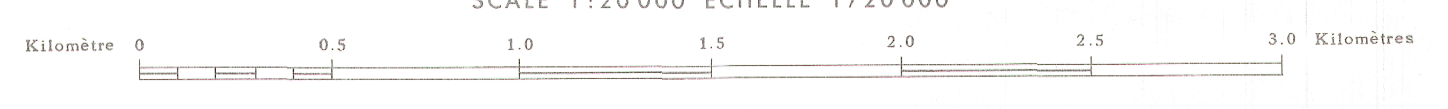
21404G.210/2a,b



AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21403 G CARTE
210/2a,b
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

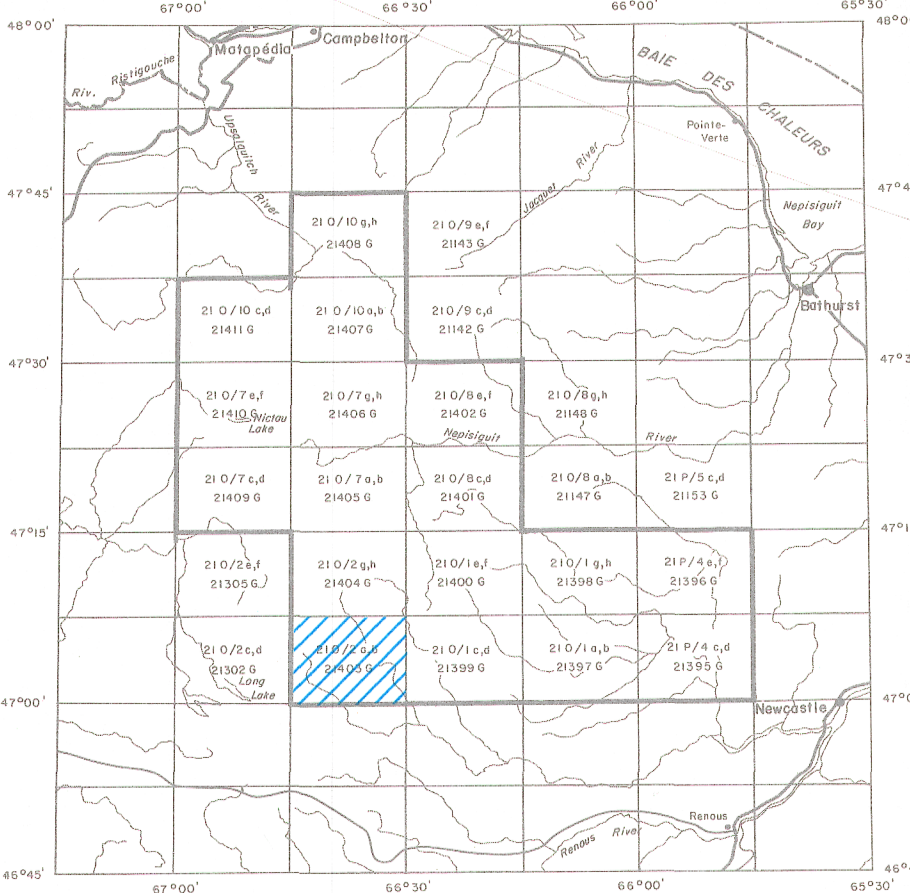


Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1986-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Projet financé par la Commission géologique du Canada.
Contribution à l'Entente ouestaire Canada/Nouveau-Brunswick sur l'Exploration minière 1986-1989 fait partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Geophysical Survey Inc. between October 13, 1988 and April 12, 1992 using an helicopter-borne gradiometer. Two caesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2 m were towed under an helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 200 m and 5-6 km. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual levelling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, and from P.O. 55, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.
The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les Relevés Géophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 13 octobre 1988 et le 12 avril 1992. Deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gamma et espacés de 2 m furent traînés sous l'hélicoptère, à une altitude moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol fut de 200 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5-6 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'un vidéo vidéo enregistré par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.
Une fois les données vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leur valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs de champ total du magnétomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques à l'aide d'une traceuse numérique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. Le base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:50 000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.
Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.-B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant: c.p. 55, Bathurst, N.-B., E2A 3Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.
Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

PUBLISHED 1988 / PUBLICÉ EN 1988



- ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue de champ total)
- 200 gamma
 - 50 gamma
 - 10 gamma
 - 2 gamma
 - Magnetic Depression
 - Dépression magnétique
 - Flight line
 - Lignes de vol
 - Flight altitude: 150 metres above ground level
 - Altitude de vol: 150 mètres au-dessus de niveau de sol
 - 1 gamma = 10⁻⁴ Tesla in SI units
 - 1 gamma = 10⁻⁴ Tesla in SI units